



Ouverture aux Terres Malgaches

<https://www.association-otm.fr/>



OUVERTURE AUX TERRES MALGACHES

SIEGE : MAIRIE

38200 SEYSSUEL

Tel : 04 74 85 15 24 / 06 23 36 65 30

Association de loi 1901

n° W383001785 Grenoble

Siren : 891201527

Pour soutenir O.T.M.
dans son action

L'association **OUVERTURE AUX TERRES MALGACHES**, est une association laïque loi 1901, sans but lucratif, agissant sans sectarisme, en dehors de toute politique, de toute religion. Elle est guidée par le seul souci d'apporter une aide morale et financière à toute personne ou groupement dont l'état de détresse ou de besoin lui apparaît comme susceptible de justifier son intervention.

Cette action s'adresse notamment à des pays du tiers-monde ou en voie de développement

Je fais un don

Quel que soit le montant, chacun de vos dons compte et nous permet de venir en aide aux enfants et adultes défavorisés à Madagascar

NOM :

Prénom :

Adresse

.....

Email :

Un Chèque à l'ordre de : **OTM**

Mairie
38200 Seyssuel

Par virement :

IBAN : FR76 1390 6000 1285 0053 7302 172
BIC : AGRIFRPP839

Montant :

Je deviens Membre de OTM

A partir de 25€ par an

En devenant membre d'OTM vous devenez partie prenante de nos actions d'aide et de soutien aux enfants et aux adultes de Madagascar.

Vous pourrez prendre part aux décisions quant aux orientations de l'association. Vous serez invité à l'Assemblée Générale lors de laquelle vous seront présentés le budget et les actions en cours.

NOM :

Prénom :

Adresse

.....

Email :

Un Chèque à l'ordre de :

OTM
Mairie
38200 Seyssuel

Montant :

Date et signature :

Je deviens Parrain

A partir de 20€ par mois

NOM :

Prénom :

Adresse

.....

Email :

Je désire parrainer un enfant soit :

✓ **nominativement** : je recevrai des nouvelles et un dessin ou mot personnel, et pourrai suivre sa croissance (les communications avec Madagascar sont très aléatoires !)

Oui Non

✓ **anonymement** : la région encore très pauvre n'a pas de structure d'orphelinat. Cela permet de nourrir et scolariser un maximum d'enfants (400 actuellement).

Oui Non

En devenant parrain vous devenez également **membre de l'association.**

Un chèque bancaire mensuel, trimestriel / autre ou un virement automatique, à l'ordre de :

OTM PARRAINAGES

Chèque à adresser à Stéphane BRUNO-REY, 8 Rue de l'Archevêché - 38200 Vienne

IBAN : FR76 1009 6180 1300 0243 7840 389

BIC : CMCIFRPP

Vos dons et parrainages sont investis pour notre action à hauteur de 98,5% et vous donnent droit à une déduction fiscale de 66% à 75%

Pour les dons, adhésions et parrainages, un reçu fiscal vous est automatiquement envoyé en début d'année.